Bordereau attestant l'exactitude des informations - ARRAS - 6201 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/07/2026 - 5965 - 2000 B 40615 - 433 924 032 - E.B.T.M.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

GREFFE

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS EBTM**

Adresse de l'entreprise : 1 rue Jeanne d'Arc 62440 HARNES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 4 3 3 9 2 4 0 3 2 0 0 0 1 7

Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	970	AG 970		
	Fonds commercial	AH	91 469	AI	91 469	91 469
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	300 000	AO	300 000	
	Constructions	AP	1 700 303	AQ 55 561	1 644 742	27 482
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 290 629	AS 899 685	390 944	312 784
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 022 183	AU 728 879	293 305	174 704
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	33 272	AW	33 272	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	10 120	BE	10 120	10 120
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	8 816	BI	8 816	8 816
	TOTAL (II)	BJ	**4 457 763**	BK **1 685 094**	**2 772 669**	**625 375**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	126 787	BM	126 787	99 654
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 157 997	BW	2 157 997	99 911
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	8 612 370	BY 483 012	8 129 358	9 667 974
	Autres créances (3)	BZ	322 205	CA	322 205	438 468
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	16 650 082	CE 7 890	16 642 192	9 755 240
	Disponibilités	CF	8 505 567	CG	8 505 567	3 868 784
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	18 279	CI	18 279	13 046
	TOTAL (III)	CJ	**36 393 287**	CK **490 902**	**35 902 385**	**23 943 077**
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**40 851 050**	1A **2 175 996**	**38 675 053**	**24 568 452**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 8 816 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

POUR COPIE CONFORME

GREFFE DU TRIBUNAL

03 JUIL. 2026

DE COMMERCE

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise SAS EBTM — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 500 000)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	8 591 798	5 621 310
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**7 419 399**	**2 970 488**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**16 561 197**	**9 141 798**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	347 700	976 562
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 214 908	
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 090 934	5 000 094
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 158 939	2 009 659
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 157 326	
	Autres dettes	EA	44 349	48 340
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	11 099 700	7 392 000
	TOTAL (IV)	EC	**22 113 857**	**15 426 654**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**38 675 053**	**24 568 452**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	22 091 357	15 079 074
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS EBTM** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	8 838	FB		FC	8 838	186 351
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	38 306 810	FH		FI	38 306 810	28 490 252
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**38 315 648**	FK		FL	**38 315 648**	**28 676 603**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 500	4 333
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP	13 250	28 795
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1	51 250	
	Autres produits (1) (11)					FQ	32 085	633
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**38 414 732**	**28 710 365**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	5 248 949	3 903 102
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV	(27 133)	(7 721)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	20 881 446	19 015 297
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	257 499	83 265
	Salaires et traitements *					FY	1 186 409	1 107 967
	Cotisations sociales (10)					FZ	643 380	570 591
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	264 211	221 072
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC	483 012	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1	48 495	
	Autres charges (12)					GE	26 929	13 021
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**29 013 197**	**24 906 595**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**9 401 535**	**3 803 770**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	54 630	32 982
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	462 153	102 666
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	33 916	54 077
	Reprises sur dépréciations					GM	36 870	
	Différences positives de change					GN		
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	**587 568**	**189 725**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		4 980
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 933	8 918
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**4 933**	**13 898**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**582 635**	**175 827**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**9 984 171**	**3 979 597**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise **SAS EBTM** — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 286	1 621
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH	17 382	1 338
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	**(11 097)**	**283**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	2 553 675	1 009 392
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**39 008 587**	**28 901 711**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**31 589 188**	**25 931 223**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**7 419 399**	**2 970 488**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP	72 697	72 697
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8		
	dont cotisations facultatives Madelin A10			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnelles (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		6 286
CHARGES EXCETIONNELLES LIEES AUX CHANTIERS	17 382	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2026

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SAS EBTM** — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**			CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**			KD	92 439	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	300 000
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	1 190 000
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Com-posants M2]	KP	70 135	KQ		KR	440 168
CORPORELLES		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Com-posants M3]	KS	1 093 319	KT		KU	197 309
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX	85 000
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *		KY	807 807	KZ		LA	210 320
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	9 995	LC		LD	3 931
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	33 272
CORPORELLES	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
CORPORELLES	**TOTAL III**			LN	**1 981 257**	LO		LP	**2 460 000**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
FINANCIERES	Autres participations			8U		8V		8W	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés			IP	10 120	IR		IS	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières			IT	8 816	IU		IV	
FINANCIERES	**TOTAL IV**			LQ	**18 936**	LR		LS	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	**2 092 633**	ØH		ØJ	**2 460 000**

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence / Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**			IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**			IO		LV		LW	**92 439**	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	300 000	LZ	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	1 190 000	MC	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	510 303	MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	1 290 629	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	85 000	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport		IV		MP	94 870	MQ	923 257	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	13 926	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	33 272	NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	**TOTAL III**			IY		NG	**94 870**	NH	**4 346 388**	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIERES	Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	10 120	2D	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	8 816	2G	
FINANCIERES	**TOTAL IV**			I3		NJ		NK	**18 936**	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	**94 870**	ØL	**4 457 763**	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(6)

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS EBTM** — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	970	PF		PG		PH	970
TOTAL I		RK	**970**	RM		RN		RO	**970**
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN	2 739	PO		PQ	2 739
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	42 654	PW	10 168	PX		PY	52 822
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	780 536	QA	119 149	QB		QC	899 685
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE	685	QF		QG	685
	Matériel de transport	QH	633 314	QI	130 828	QJ	46 375	QK	717 767
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 784	QM	643	QN		QO	10 427
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	**1 466 288**	QV	**264 211**	QW	**46 375**	QX	**1 684 124**
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	**1 467 258**	ØP	**264 211**	ØQ	**46 375**	ØR	**1 685 094**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS EBTM** — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	13 250	6U	483 012	6V	13 250	6W	483 012	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	44 760	6Y		6Z	36 870	7A	7 890	
	TOTAL III	7B	**58 010**	TY	**483 012**	TZ	**50 120**	UA	**490 902**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**58 010**	UB	**483 012**	UC	**50 120**	UD	**490 902**	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	483 012	UF	13 250			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH	36 870			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8) ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS EBTM** — Néant ☐ *

CADRE A — ETAT DES CREANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	8 816	UV	8 816	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	579 614		579 614		
	Autres créances clients	UX	8 032 755		8 032 755		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 255		1 255		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	298 254		298 254		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	417		417		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	22 279		22 279		
	Charges constatées d'avance	VS	18 279		18 279		
	TOTAUX	VT	**8 961 669**	VU	**8 961 669**	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ETAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	347 700	347 700		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	22 500			22 500
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6 090 934	6 090 934		
Personnel et comptes rattachés		8C	3 460	3 460		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	151 775	151 775		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	988 420	988 420		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	15 284	15 284		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	2 157 326	2 157 326		
Groupe et associés (2)		VI	1 192 408	1 192 408		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	44 349	44 349		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	11 099 700	11 099 700		
TOTAUX		VY	**22 113 857**	VZ **22 091 357**		**22 500**
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	1 192 408
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	628 678			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **38 675 053** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **39 008 587** euros et un total **charges** de **31 589 188** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **7 419 399** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

L'Autorité des Normes Comptables (ANC) a adopté le règlement ANC n° 2022-6 du 5 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général et le règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023.

Ces nouvelles dispositions sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.

Ce changement de règlementation se traduit par des reclassements au sein des produits et charges.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	92 439					92 439
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**92 439**					**92 439**
CORPORELLES	Terrains			300 000			300 000
	Constructions sur sol propre			1 190 000			1 190 000
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	70 135		440 168			510 303
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 093 319		197 309			1 290 629
	Instal., agencement, aménagement divers			85 000			85 000
	Matériel de transport	807 807		210 320		94 870	923 257
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	9 995		3 931			13 926
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			33 272			33 272
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 981 257**		**2 460 000**		**94 870**	**4 346 388**
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	10 120					10 120
	Prêts et autres immobilisations financières	8 816		1 500		1 500	8 816
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**18 936**		**1 500**		**1 500**	**18 936**
	TOTAL	**2 092 633**		**2 461 500**		**96 370**	**4 457 763**

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d'amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			970			970
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			970			970
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre				2 739		2 739
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement			42 654	10 168		52 822
	Instal technique, matériel outillage industriels			780 536	119 149		899 685
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				685		685
	Matériel de transport			633 314	130 828	46 375	717 767
	Matériel de bureau, mobilier			9 784	643		10 427
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 466 288	264 211	46 375	1 684 124
	TOTAL			1 467 258	264 211	46 375	1 685 094

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en **euros** (Règlement ANC 2022-06)		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	13 250	483 012	13 250	483 012
	Autres	44 760		36 870	7 890
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**58 010**	**483 012**	**50 120**	**490 902**
	TOTAL GENERAL	**58 010**	**483 012**	**50 120**	**490 902**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	483 012	13 250
	- financières		36 870
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros** (Règlement ANC 2022-06)	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	8 816	8 816	
Clients douteux ou litigieux	579 614	579 614	
Autres créances clients	8 032 755	8 032 755	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 255	1 255	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	298 254	298 254	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	417	417	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	22 279	22 279	
Charges constatées d'avance	18 279	18 279	
TOTAL DES CREANCES	**8 961 669**	**8 961 669**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	347 700	347 700		
Emprunts et dettes financières divers	22 500			22 500
Fournisseurs et comptes rattachés	6 090 934	6 090 934		
Personnel et comptes rattachés	3 460	3 460		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	151 775	151 775		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	988 420	988 420		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	15 284	15 284		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 157 326	2 157 326		
Groupe et associés	1 192 408	1 192 408		
Autres dettes	44 349	44 349		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	11 099 700	11 099 700		
TOTAL DES DETTES	**22 113 857**	**22 091 357**		**22 500**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	628 678			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	1 192 408			

Produits à recevoir (avec détail)

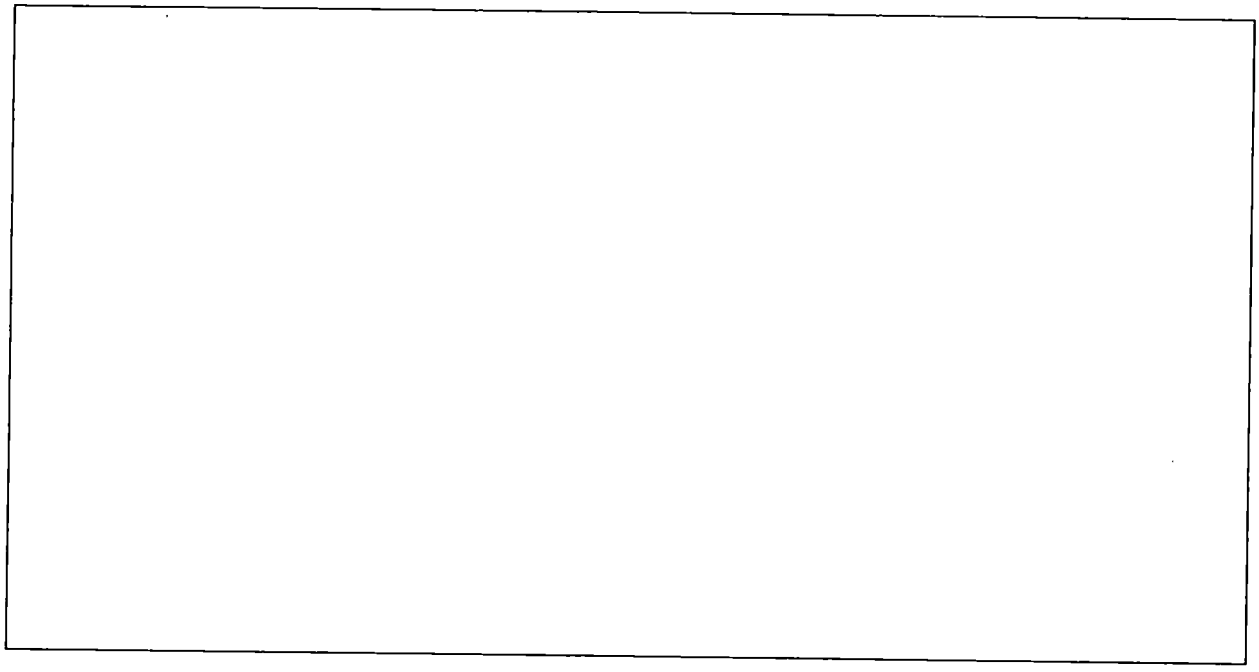
Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	2 261 488	1 722 571	538 917	*31,29*
Autres créances	122 176	5 782	116 394	*N S*
TOTAL	**2 383 664**	**1 728 353**	**655 312**	*37,92*

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	119	303	(184)	-60,66
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 395	132 714	(30 319)	-22,85
Dettes fiscales et sociales	7 237	14 859	(7 622)	-51,30
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	603	603		
TOTAL	**110 354**	**148 479**	**(38 125)**	-25,68

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	18 279	13 046	5 233	40,11
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	**18 279**	**13 046**	**5 233**	40,11



Crédit-Bail

Etat exprimé en **euros**		**Terrains**	**Constructions**	**Matériels et outillages**	**Autres**	**31/12/2025**
VALEUR D'ORIGINE					416 500	416 500
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				201 771	201 771
	Dotation exercice				55 707	55 707
	TOTAL				257 478	257 478
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				271 581	271 581
	Redevances Exercice				59 584	59 584
	TOTAL				331 165	331 165
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				59 584	59 584
	entre 1 et 5 ans				30 847	30 847
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				90 431	90 431
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				4 165	4 165
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				4 165	4 165
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	50 000,00	10,0000	500 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	50 000,00	10,0000	500 000,00

GREFFE

ADVISO AUDIT ET CONSEIL
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux comptes

Parc d'Activités de la Clarence
Rue du docteur Charles Legay
62 460 Divion

SAS EBTM

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Exercice clos le 31 décembre 2025
SAS EBTM
1, Rue Jeanne d'Arc
62 440 HARNES
Ce rapport contient 5 pages

EBTM SAS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EBTM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

- **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels dans la note « Règles et méthodes comptables » page 16.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et méthodes comptables :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans les notes de l'Annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation. sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

 S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Aire sur la Lys, le 19 mai 2026,

Le Commissaire aux Comptes
ADVISO AUDIT ET CONSEIL

Arnaud Canet

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	970	970		
	Fonds commercial	91 469		91 469	91 469
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	300 000		300 000	
	Constructions	1 700 303	55 561	1 644 742	27 482
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	1 290 629	899 685	390 944	312 784
	Autres immobilisations corporelles	1 022 183	728 879	293 305	174 704
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	33 272		33 272	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	10 120		10 120	10 120
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	8 816		8 816	8 816
	Total de l'actif immobilisé (III)	**4 457 763**	**1 685 094**	**2 772 669**	**625 375**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	126 787		126 787	99 654
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 157 997		2 157 997	99 911
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	8 612 370	483 012	8 129 358	9 667 974
	Autres créances	322 205		322 205	438 468
	Charges constatées d'avance	18 279		18 279	13 046
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres	16 650 082	7 890	16 642 192	9 755 240
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	8 505 567		8 505 567	3 868 784
	Total de l'actif circulant (IV)	**36 393 287**	**490 902**	**35 902 385**	**23 943 077**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**40 851 050**	**2 175 996**	**38 675 053**	**24 568 452**
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			8 816	8 816
	(2) dont créances à moins d'un an			8 961 669	10 141 554

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 500 000)	500 000	500 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	8 591 798	5 621 310
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**7 419 399**	**2 970 488**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**16 561 197**	**9 141 798**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	347 700	976 562
	Emprunts et dettes financières divers (2)	1 214 908	
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 090 934	5 000 094
	Dettes fiscales et sociales	1 158 939	2 009 659
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 157 326	
	Autres dettes	44 349	48 340
	Produits constatés d'avance	11 099 700	7 392 000
	Total des dettes (1)	**22 113 857**	**15 426 654**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**38 675 053**	**24 568 452**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	7 419 398,92	2 970 487,83
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	22 091 357	15 079 074
(2)	Dont emprunts participatifs		

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	8 838		8 838	186 351
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	38 306 810		38 306 810	28 490 252
	Montant net du chiffre d'affaires	**38 315 648**		**38 315 648**	**28 676 603**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			2 500	4 333
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			13 250	28 795
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			51 250	
	Autres produits			38 371	633
	Total des produits d'exploitation			**38 421 018**	**28 710 365**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements			5 248 949	3 903 102
	Variation de stocks			(27 133)	(7 721)
	Autres achats et charges externes (1)			20 881 446	19 015 297
	Impôts, taxes et versements assimilés			257 499	83 265
	Salaires			1 186 409	1 107 967
	Cotisations sociales			643 380	570 591
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			264 211	221 072
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			483 012	
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			48 495	
	Autres charges			44 311	24
	Total des charges d'exploitation			**29 030 580**	**24 893 598**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**9 390 438**	**3 816 767**
	(1) Y compris :				
	- Redevances de crédit-bail mobilier			72 697	72 697
	- Redevances de crédit-bail immobilier				

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**9 390 438**	**3 816 767**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	54 630	32 982
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	462 153	102 666
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	33 916	54 077
	Reprises sur dépréciations et provisions	36 870	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Total des produits financiers	**587 568**	**189 725**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		4 980
	Intérêts et charges assimilées (3)	4 933	8 918
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	**4 933**	**13 898**
	RESULTAT FINANCIER	**582 635**	**175 827**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**9 973 074**	**3 992 594**
	Produits exceptionnels		**1 621**
	Charges exceptionnelles		**14 335**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**(12 714)**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	2 553 675	1 009 392
	Total des produits	**39 008 587**	**28 901 711**
	Total des charges	**31 589 188**	**25 931 223**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**7 419 399**	**2 970 488**
	(2) dont produits concernant les entitées liées		
	(3) dont intérêts concernant les entitées liées		

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **38 675 053** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **39 008 587** euros et un total **charges** de **31 589 188** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **7 419 399** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

L'Autorité des Normes Comptables (ANC) a adopté le règlement ANC n° 2022-6 du 5 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général et le règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023.

Ces nouvelles dispositions sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.

Ce changement de règlementation se traduit par des reclassements au sein des produits et charges.

Suivant les nouvelles prescriptions du PCG, les éléments exceptionnels ont été reclassés en exploitation :

- les produits de cession d'élément d'actif auparavant comptabilisés en 775 ont été reclassés pour un montant de 51250 € en 757,
- les indemnités d'assurance percues du compte 791 au compte 7587 pour un montant de 30685€,
- les pénalités sur marchés du compte 6711 au compte 6581 pour un montant de 14012 €,
- les amendes pénales du compte 6712 au compte 6582 pour un montant de 35 €,
- les franchises d'assurance du compte 6718 au compte 6581 pour un montant de 5625 €,
- le vol de matériel du compte 6718 au compte 6581 pour un montant de 11317€
- les valeurs d'éléments d'actif du 6752 au compte 657 pour un montant de 48 495 €

Au final 79484€ de charges exceptionnelles et 81935€ de produits exceptionnels reclassés respectivement en charges et produits d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	92 439					92 439
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**92 439**					**92 439**
CORPORELLES	Terrains			300 000			300 000
	Constructions sur sol propre			1 190 000			1 190 000
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	70 135		440 168			510 303
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 093 319		197 309			1 290 629
	Instal., agencement, aménagement divers			85 000			85 000
	Matériel de transport	807 807		210 320		94 870	923 257
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	9 995		3 931			13 926
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours			33 272			33 272
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 981 257**		**2 460 000**		**94 870**	**4 346 388**
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	10 120					10 120
	Prêts et autres immobilisations financières	8 816		1 500		1 500	8 816
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**18 936**		**1 500**		**1 500**	**18 936**
	TOTAL	**2 092 633**		**2 461 500**		**96 370**	**4 457 763**

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			970			970
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			970			970
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre				2 739		2 739
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement			42 654	10 168		52 822
	Instal technique, matériel outillage industriels			780 536	119 149		899 685
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				685		685
	Matériel de transport			633 314	130 828	46 375	717 767
	Matériel de bureau, mobilier			9 784	643		10 427
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 466 288	264 211	46 375	1 684 124
	TOTAL			1 467 258	264 211	46 375	1 685 094

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Provisions

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	13 250	483 012	13 250	483 012
	Autres	44 760		36 870	7 890
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**58 010**	**483 012**	**50 120**	**490 902**
	TOTAL GENERAL	**58 010**	**483 012**	**50 120**	**490 902**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation		483 012	13 250	
	Dont dotations et reprises : - financières			36 870	
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	8 816	8 816	
	Clients douteux ou litigieux	579 614	579 614	
	Autres créances clients	8 032 755	8 032 755	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 255	1 255	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	298 254	298 254	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	417	417	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	22 279	22 279	
	Charges constatées d'avance	18 279	18 279	
	TOTAL DES CREANCES	8 961 669	8 961 669	

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	347 700	347 700		
	Emprunts et dettes financières divers	22 500			22 500
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 090 934	6 090 934		
	Personnel et comptes rattachés	3 460	3 460		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	151 775	151 775		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	988 420	988 420		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	15 284	15 284		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 157 326	2 157 326		
	Groupe et associés	1 192 408	1 192 408		
	Autres dettes	44 349	44 349		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	11 099 700	11 099 700		
	TOTAL DES DETTES	22 113 857	22 091 357		22 500

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	628 678
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	1 192 408

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	2 261 488	1 722 571	538 917	31,29
Autres créances	122 176	5 782	116 394	N.S
TOTAL	**2 383 664**	**1 728 353**	**655 312**	37,92

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	119	303	(184)	-60,66
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 395	132 714	(30 319)	-22,85
Dettes fiscales et sociales	7 237	14 859	(7 622)	-51,30
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	603	603		
TOTAL	110 354	148 479	(38 125)	-25,68

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	18 279	13 046	5 233	40,11
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	18 279	13 046	5 233	40,11

Crédit-Bail

	Etat exprimé en euros	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2025
	VALEUR D'ORIGINE				416 500	416 500
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				201 771	201 771
	Dotation exercice				55 707	55 707
	TOTAL				257 478	257 478
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				271 581	271 581
	Redevances Exercice				59 584	59 584
	TOTAL				331 165	331 165
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				59 584	59 584
	entre 1 et 5 ans				30 847	30 847
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				90 431	90 431
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				4 165	4 165
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				4 165	4 165
	MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Capital social

Etat exprimé en euros	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	50 000,00	10,0000	500 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**50 000,00**	**10,0000**	**500 000,00**

VISA POUR AUTHENTIFICATION

GREFFE

E.B.T.M.
Société par actions simplifiée
au capital de 500.000 euros
Siège social : 1 Avenue Jeanne d'Arc
62.440 HARNES
433.924.032 RCS ARRAS

PROCES-VERBAL DE DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 4 JUIN 2026

Exercice clos le 31 décembre 2025

Affectation du résultat

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 7.419.399 euros en totalité au compte autres réserves.

L'associé unique prend acte qu'au titre des trois derniers exercices. Il a été distribué un dividende de 1.200.000 € par décision du 29 juin 2023.

Pour copie certifiée conforme

